

VIVEZ L'ESPRIT CLUB

FAITES DU BUSINESS AUTREMENT



INTERNATIONAL
CLUB 77

DEMANDE D'ADHESION 2019

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : **185,00 euros**

Ce montant comprend les repas des réunions (pour 1 personne)

Formulaire à retourner dûment complété, daté et signé, par courrier, fax ou par email, à International Club 77

Entreprise adhérente

Raison sociale :
Adresse :
Tél :
Siret :
CA : CA Export (en %) :
Activité :

Correspondant Club

Nom – Prénom :
Fonction :
Tél : Portable :
E-mail :

Je soussigné, Madame / Monsieur :
De la société :

- Déclare demander l'adhésion à International Club 77
 Reconnaît avoir lu et accepter dans leur intégralité et sans réserve les conditions générales d'adhésion à IC77
 Joins un chèque de 185 € à l'ordre d'International Club 77, correspondant à mon adhésion 2019
 Opte pour un règlement par virement de 185 €
Banque : Société Générale – Code banque : 30003, Code guichet : 03875, N° compte : 00050643706, Clé RIB : 06
IBAN : FR76 3000 3038 7500 0506 4370 606 – BIC : SOGEFRPP

Fait à : Le :
Signature et cachet

INTERNATIONAL CLUB 77

1 avenue Johannes Gutenberg – Serris – CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4

Tél : 01 74 60 51 66 / 67 – Mail : contact@internationalclub77.com

www.internationalclub77.com

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

Dans les présentes, le terme IC77 désigne l'association International Club 77.

Pour être adhérent à International Club 77 et accéder aux différents services et avantages du Club, il faut compléter, dater et signer le formulaire de demande d'adhésion, acquitter la cotisation annuelle chaque année, se conformer aux statuts de l'association – dont un exemplaire est tenu à votre disposition au siège de l'association et dont une copie sera remise à tout adhérent en faisant la demande et accepter dans leur intégralité et sans réserve les présentes.

Toute demande d'adhésion retournée incomplète, inexacte, sans date ni signature et non accompagnée du versement du montant intégral de la cotisation annuelle en vigueur pour l'année en cours ne sera ni prise en compte, ni acceptée.

L'adhésion est valable pour une année civile et se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à l'échéance. Tous les ans, les adhérents reçoivent un appel de cotisation pour les 12 mois à venir, ainsi qu'une fiche permettant de mettre à jour les données les concernant.

Il est possible de mettre fin à l'adhésion par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de l'association, au minimum un mois avant la date de clôture de l'exercice comptable, soit le 30 novembre de l'année en cours.

La cotisation annuelle ouvre droit aux adhérents notamment à :

- accès à l'ensemble des réunions et événements organisés par IC77
- 4 repas par ans pour une personne de la société adhérente. Les repas pour les personnes supplémentaires ne sont pas inclus et feront l'objet d'une facturation supplémentaire ou d'une adhésion à IC77 pour la personne intéressée
- inscription dans l'annuaire des membres figurant sur le site internet d'IC77
- accès aux avantages négociés par IC77

La qualité de membre se perd par la démission, le décès, la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation annuelle ou pour motif grave, préjudice moral ou matériel porté à l'association.

Par la signature de la demande d'adhésion, l'adhérent autorise expressément IC77 à faire, utiliser et diffuser des photographies qui auront été prises dans le cadre des événements organisés par IC77 sur tous les supports et sans limitation de durée. Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

En application de l'article 127 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour toute information les concernant auprès de l'association. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. En adhérant à l'association, l'entreprise accepte que sa raison sociale figure sur la liste des membres, sur les documents de promotion de l'association et sur son site internet.

Les présentes conditions générales d'adhésion peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

INTERNATIONAL CLUB 77

1 avenue Johannes Gutenberg – Serris – CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4

Tél : 01 74 60 51 66 / 67 – Mail : contact@internationalclub77.com

www.internationalclub77.com